

### Les subsides

**Le président suppléant (M. Charest):** Reprise du débat.

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador):** Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), de son discours marqué d'une certaine perspicacité. Toutefois, il a parlé d'un plan Marshall. Mais au lieu d'envoyer le maréchal, le gouvernement actuel a envoyé le shérif. Ce dernier a déclaré: «Nous reprenons possession de tous vos biens.»

Afin de placer dans une juste perspective la résolution actuellement à l'étude, permettez-moi de faire remarquer que le premier ministre (M. Mulroney) a décrit en termes chaleureux durant la période des questions la création d'emplois au Canada. Il a cité la phrase suivante tirée du *Globe and Mail*: «La création de 304,000 emplois abaisse le chômage». Si le premier ministre avait lu les quatre derniers paragraphes, il aurait, je crois, placé dans sa juste perspective la résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui. A titre d'exemple frappant de ce dont nous parlons, le *Globe and Mail* déclare:

● (1550)

Toute chose a un mauvais côté. Le dispositif pour la création d'emplois semble ignorer les Canadiens qui vivent dans les régions reculées. Les chiffres bruts révèlent qu'entre novembre 1984 et le mois dernier, la plupart des nouveaux emplois étaient groupés dans le cœur même du pays, tandis que la demande pour de nouveaux travailleurs diminuait dans l'Ouest et dans l'Est.

Si cette recrudescence de l'emploi s'était répandue uniformément d'un bout à l'autre du Canada, chaque province aurait joui d'une certaine proportion de nouveaux emplois correspondant en somme à sa proportion de l'effectif ouvrier.

L'an dernier, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont été les provinces les plus favorisées.

Toutes ces provinces ont obtenu plus que leur part des nouveaux emplois. Elles comptent ensemble près des deux tiers de la main-d'œuvre active, mais elles ont reçu près de 84 p. 100 des nouveaux emplois dans la dernière année.

Voici ce que je veux surtout faire valoir, monsieur le Président, et je cite:

Les provinces situées aux extrémités du pays—la Colombie-Britannique, l'Alberta, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse—s'en sont plus mal tirées. Avec 26 p. 100 de la main-d'œuvre active... elles ont décroché 8 p. 100 seulement des nouveaux emplois.

Lorsque le gouvernement brosse un tableau optimiste de la création d'emplois dans tout le pays, il faut replacer le tout dans son contexte et citer les chiffres qui illustrent pourquoi la Chambre est aujourd'hui saisie de cette résolution.

Les Canadiens des provinces de l'Atlantique se sont toujours battus pour rester à flot. Toutefois, depuis l'avènement du présent gouvernement, la politique semble avoir constamment été de détruire toutes les bouées de sauvetage que nous avons. Le problème, c'est qu'on manque de souplesse idéologique. Il y a une faille dans la politique et c'est de croire que le secteur privé va guérir tous nos maux. Pour la première fois en trente ans, le Canada n'a pas de politique de développement régional. Mon collègue, le député du Cap-Breton, dit que c'est notre parti qui a créé le ministère de l'Expansion industrielle régionale. Ce fut une victoire pour le développement régional. Toutefois, il n'y a plus au Canada de politique de développement régional et c'est pourquoi les provinces de l'Atlantique ont la vie dure. On ne peut appliquer indistinctement une même politique à toutes les régions du pays. Le Canada est un ensemble de régions et les provinces de l'Atlantique ont toujours compté sur l'appui du secteur public pour renflouer leur faible secteur privé. Il n'y a rien de mal à accorder la première place au secteur privé mais, dans les provinces de l'Atlantique, le secteur privé est faible et le gouvernement doit l'aider. Il l'a toujours fait jusqu'à maintenant. Entre-temps, les programmes

gouvernementaux sur lesquels nous comptons ont subi des compressions.

Je parlerai d'abord du financement des programmes établis, des paiements de transfert, car c'est là que se joue la plus grande tragédie de toutes. Les provinces de l'Atlantique, y compris la mienne, recevront moins d'argent qu'elles escomptaient, espéraient et prévoyaient. Il s'ensuivra des frais accrus pour les hôpitaux et les établissements d'enseignement postsecondaire. Les jeunes, l'espoir véritable de la région de l'Atlantique, auront beaucoup de mal à recevoir l'instruction et la formation dont ils ont besoin. A long terme, la coupure la plus tragique de toutes va être celle qui concerne le financement des programmes établis.

Voyons ce qui se passe du côté du ministère des Pêches et des Océans. Ce ministère si important pour ma province va subir dans les 25 millions de dollars de coupures. Il va licencier certains de ses fonctionnaires, 170 personnes environ en divers coins du Canada. Il y a des provinces qui dépendent plus de la pêche, et il est raisonnable de penser que la région de l'Atlantique va perdre un plus grand nombre de ces fonctionnaires que d'autres coins du Canada. Ainsi les coupures opérées au chapitre des ports pour petites embarcations et des licenciements à la Fonction publique vont aggraver une situation déjà désastreuse. Il y a également la question des chalutiers-usines, qui illustre elle aussi l'indifférence du gouvernement face aux besoins de la région de l'Atlantique. Si cette approche des chalutiers-usines se répand, si l'on continue à distribuer encore des autorisations, cela va avoir un effet désastreux sur la côte nord-est de Terre-Neuve, qui est justement dans ma circonscription. Si on laisse se multiplier les chalutiers-usines, c'est toute la pêche côtière de la côte nord-est qui va être atteinte, sinon anéantie. Il n'y aura d'autres solutions pour ceux des provinces atlantiques qui la pratiquent que celle que mon collègue du Cap-Breton mentionnait ce matin, soit l'exode vers d'autres coins du Canada. C'est une chose que pas un d'entre nous ne saurait tolérer. Rien n'est prévu pour aider les gens de la côte nord-est qui vont être sinistrés par ces chalutiers. Il n'y a pas de programme de recyclage, pas de solution de rechange pour la pêche côtière. Il n'y a pas d'études qui se font, pas de projet, et c'est ce qui condamne le gouvernement dans toute cette affaire.

Non seulement le gouvernement ne s'est pas occupé des problèmes à long terme de la pêche, mais il ne s'est pas occupé convenablement des crises immédiates. En octobre j'ai saisi en Chambre la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald) de la situation désastreuse de la pêche côtière. Il n'y a pas eu de prise cette année. Le poisson n'est pas venu en eaux côtières. Il y a beaucoup de gens sur la côte nord-est et ailleurs à Terre-Neuve et au Labrador qui n'auront pas droit à l'assurance-chômage. En octobre, j'ai demandé à la ministre de ne pas attendre la fin de la campagne de pêche, mais de créer immédiatement des programmes de travail pour donner à ces gens la possibilité d'avoir un revenu cet hiver. La ministre a attendu la fin de la campagne de pêche, pour n'offrir que des miettes à la 25<sup>e</sup> heure. Nous avons reçu 9.5 millions de dollars, ce qui, suivant mes calculs, n'est que la moitié au moins de ce qu'il faudrait pour la création d'emplois dans la pêche terre-neuvienne. Prévenu de la situation, le gouvernement n'a pas réagi à une crise véritable, et c'est ce qui le condamne également.